

18 juillet 2023  
Français  
Original : anglais

**Assemblée générale**  
**Soixante-dix-septième session**  
Point 126 a) de l'ordre du jour  
**Renforcement du système des Nations Unies :**  
**renforcement du système des Nations Unies**

## **Notre Programme commun**

### **Note d'orientation n° 10 : transformer l'éducation**

#### *Résumé*

Seule une coopération internationale renforcée nous permettra de relever les défis qui se posent à nous. Le Sommet de l'avenir qui doit se tenir en 2024 sera l'occasion de définir ensemble des solutions multilatérales en faveur d'un avenir meilleur et également de renforcer la gouvernance mondiale pour le bien des générations actuelles et futures (résolution [76/307](#) de l'Assemblée générale). J'ai été invité, en ma qualité de Secrétaire général, à apporter ma contribution aux préparatifs du Sommet sous la forme de recommandations pratiques s'inscrivant dans la continuité des propositions que j'ai formulées dans mon rapport intitulé « Notre Programme commun » ([A/75/982](#)), établi pour donner suite à la déclaration faite à l'occasion de la célébration du soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies (résolution [75/1](#) de l'Assemblée). La présente note d'orientation constitue une déclinaison de cette contribution. J'y développe les idées initialement proposées dans Notre Programme commun en prenant en compte les orientations données ultérieurement par les États Membres et les consultations intergouvernementales et multipartites tenues pendant plus d'un an, tout en veillant à en assurer l'ancrage dans les buts et principes consacrés dans la Charte des Nations Unies, la Déclaration universelle des droits de l'homme et autres instruments internationaux.

\* Deuxième nouveau tirage pour raisons techniques (13 septembre 2023).



## Introduction

1. Le droit à l'éducation et à des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie est au cœur même du Programme de développement durable à l'horizon 2030, car l'éducation, le savoir et l'apprentissage sont indispensables à la dignité, à la croissance et à l'épanouissement de la personne humaine. Pendant des siècles, l'éducation a été un instrument essentiel d'égalisation des chances, a joué un rôle moteur dans l'édification des nations et a constitué un facteur majeur de progrès social, culturel, économique et technologique. Aujourd'hui, cependant, les systèmes éducatifs tels que nous les connaissons sont en crise – leur équité et leur efficacité étant remises en question – et ne sont plus adaptés à l'objectif visé.

2. Dans un contexte mondial marqué par une richesse sans précédent et par de graves inégalités, les progrès accomplis sur la voie de la réalisation des objectifs de développement durable liés à l'éducation se sont essouffés. Des centaines de millions d'enfants et de jeunes ne sont toujours pas scolarisés. Des milliards de personnes scolarisées ne possèdent même pas les connaissances les plus élémentaires. Les filles continuent de faire l'objet de discriminations dans l'éducation et, comme dans d'autres domaines, les personnes les plus vulnérables et marginalisées – groupes à faibles revenus, personnes handicapées, peuples autochtones, migrants, réfugiés et personnes déplacées, entre autres – sont les plus durement touchées. Dans le même temps, les inégalités observées au niveau mondial en matière de financement de l'éducation font qu'il est quasiment impossible pour les pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire de rattraper le retard accumulé.

3. Par ailleurs, à l'heure où notre monde est aux prises avec des changements technologiques au rythme exponentiel, des défis climatiques existentiels et des divisions, une incertitude et une méfiance croissantes, la pertinence même des systèmes éducatifs contemporains est remise en question comme jamais auparavant. Dans leur majorité, les systèmes éducatifs visent encore à préparer les enfants et les jeunes à leur vie d'adulte, au lieu de les aider, ainsi que les apprenants de tous âges, à acquérir la capacité d'apprendre tout au long de leur vie. Ils restent ancrés dans l'apprentissage par cœur et s'attachent à enseigner aux élèves les connaissances que la société attend d'eux qu'ils possèdent, au lieu de leur inculquer comment s'épanouir en dépit d'un avenir incertain. Dans certains cas, les systèmes éducatifs peuvent même aller à l'encontre de nos objectifs communs en renforçant les stéréotypes et les pratiques néfastes qui alimentent les inégalités, les divisions et la dégradation de l'environnement.

4. Cette double crise des systèmes éducatifs, dont l'équité et l'efficacité sont remises en question, est lourde de conséquences pour les droits individuels et a d'importantes répercussions sur les gouvernements nationaux et, de plus en plus, sur la communauté internationale dans son ensemble. Alors que la circulation des biens, des services, des capitaux et des personnes prend une envergure mondiale et que les transitions numérique et écologique demandent d'urgence une action collective, la nécessité de faire en sorte que les populations du monde entier disposent d'un ensemble évolutif de connaissances, de compétences et de capacités est de plus en plus pressante. Si l'on ne parvient pas à transformer les systèmes éducatifs au niveau mondial de façon à ce que chacun et chacune soit en mesure d'affronter les marchés et de faire face à un avenir incertain, on risque de contribuer à l'enracinement d'un monde à deux vitesses, de creuser les inégalités et d'exacerber l'instabilité mondiale.

5. Comme indiqué dans Notre Programme commun, l'humanité se trouve aujourd'hui face à un choix urgent et radical : le délitement ou le sursaut. En repensant notre façon d'apprendre, ce que nous apprenons et quand et où se déroule cet apprentissage, et en faisant évoluer les compétences, les capacités et les mentalités

pour préparer un avenir durable et juste, nous pourrions créer l'impulsion dont nous avons besoin pour avancer sur la voie d'un monde meilleur pour toutes et tous. En bref, si nous voulons transformer notre monde, nous devons transformer les systèmes éducatifs à l'échelle de la planète.

6. La présente note d'orientation s'inscrit dans la continuité du Sommet sur la transformation de l'éducation et du rapport de la Commission internationale sur Les futurs de l'éducation. J'y examine plus en détail la crise actuelle que connaît l'éducation et je présente aux pays et à la communauté internationale de grandes orientations et une série de mesures visant à transformer les systèmes éducatifs. La note s'achève par deux grandes recommandations pour examen par les États Membres dans le cadre de leurs préparatifs du Sommet de l'avenir.

a) **Respecter les engagements pris dans le Programme 2030 et lors du Sommet sur la transformation de l'éducation de 2022 et promouvoir, dans Un Pacte pour l'avenir, une nouvelle vision ouvrant la voie à des sociétés qui facilitent l'apprentissage, sur la base des six principes suivants :**

- i) Construire un système intégré d'éducation et d'apprentissage tout au long de la vie dans un monde marqué par l'incertitude ;
- ii) Garantir l'équité, l'inclusivité et l'intégration dans et par l'éducation ;
- iii) Faire en sorte que les programmes et méthodes d'enseignement soient adaptés au monde d'aujourd'hui et de demain ;
- iv) Redéfinir la profession d'enseignant pour faire en sorte que les professeurs guident les élèves et orientent le processus d'apprentissage de manière créative ;
- v) Tirer parti des outils et ressources numériques pour élargir l'accès à l'éducation, améliorer l'apprentissage, renforcer la capacité d'affronter l'avenir et éviter la fracture numérique ;
- vi) Investir davantage dans l'éducation, de façon plus équitable et plus efficace.

b) **Faire de l'éducation et de l'apprentissage tout au long de la vie un bien public mondial et amener la communauté internationale à investir dans l'éducation et dans l'action menée pour la transformer tout en œuvrant à la réalisation de l'objectif de développement durable n° 4.**

## **La transformation de l'éducation contribue au développement durable et à la réalisation des objectifs plus larges de l'Organisation des Nations Unies**

7. L'éducation est une composante essentielle des activités de l'ONU. Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie est au cœur de l'objectif de développement durable n° 4 et est indispensable à la réalisation des 17 objectifs (voir figure 1 ci-dessous). L'éducation est également capitale pour assurer le respect du principe fondateur du Programme 2030, qui consiste à ne laisser personne de côté, et pour favoriser l'avancement des groupes marginalisés, des peuples autochtones, des minorités, des réfugiés et autres personnes déplacées de force et des personnes handicapées, entre autres. En outre, l'éducation est cruciale pour permettre aux personnes et aux sociétés de jouer un rôle actif dans la poursuite de la justice sociale, économique et environnementale.

8. L'éducation est un droit humain consacré dans la Déclaration universelle des droits de l'homme, ratifiée par l'Assemblée générale le 10 décembre 1948. Le droit à

l'éducation a été réaffirmé dans le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels et dans plusieurs autres instruments internationaux relatifs aux droits humains. À ce jour, 107 pays ont inscrit le droit à l'éducation dans leur constitution<sup>1</sup>.

Figure I  
La transformation de l'éducation et les objectifs de développement durable



<sup>1</sup> Voir Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), *Right to education handbook* (Paris, 2019).

9. L'éducation est l'une des stratégies les plus efficaces qui soient pour promouvoir l'avancement des femmes et des filles et réduire considérablement les inégalités de genre, condition indispensable à un avenir durable, et a été l'un des thèmes prioritaires de la soixante-septième session de la Commission de la condition de la femme, tenue en mars 2023. Selon la Banque mondiale, les filles diplômées de l'enseignement secondaire sont plus susceptibles de devenir des adultes prospères et en bonne santé et d'avoir une famille moins nombreuse. En outre, leurs enfants sont moins exposés à des risques de maladie et de décès et ont plus de chances de réussir dans la vie<sup>2</sup>. Par ailleurs, l'intégration des questions de genre dans les systèmes éducatifs peut aider à lutter contre les stéréotypes et les normes de genre néfastes, dans l'intérêt des garçons, des filles et des sociétés en général.

10. En renforçant notre capacité individuelle et collective d'apprécier la diversité humaine, d'embrasser l'inclusivité, de comprendre et de respecter les différences et de gérer et régler les conflits, l'enseignement de qualité joue un rôle essentiel pour ce qui est de promouvoir, bâtir et pérenniser la paix, comme il ressort des résolutions des organes de l'ONU sur la pérennisation de la paix, la promotion d'une culture de paix et les jeunes et la paix et la sécurité. Les conflits peuvent avoir des répercussions importantes sur l'éducation. En 2022, quelque 222 millions d'enfants d'âge scolaire ont été touchés par des crises dans le monde<sup>3</sup>. Entre janvier 2020 et décembre 2021, plus de 5 000 attaques contre l'éducation et cas d'utilisation d'écoles à des fins militaires ont été recensés, et 9 000 apprenants et éducateurs ont été tués, enlevés, arrêtés de façon arbitraire ou blessés dans 85 pays<sup>4</sup>.

11. Par ailleurs, l'éducation est essentielle pour prévoir, prévenir et gérer les risques futurs, comme en témoigne le lien établi entre l'enseignement et les nombreuses questions qui seront examinées dans le cadre du Sommet de l'avenir, notamment la promotion de la participation véritable des jeunes à la prise des décisions, la sauvegarde des droits des générations futures, les moyens de garantir l'intégrité de l'information et l'élaboration du Pacte numérique mondial.

## L'éducation est à la croisée des chemins

12. Bien que l'éducation ait un rôle essentiel à jouer dans la réalisation des objectifs de développement durable et soit indispensable pour s'attaquer aux problèmes sociétaux plus vastes et préparer la société à un avenir incertain, les systèmes éducatifs contemporains ne sont plus adaptés à l'objectif visé, manquent cruellement de fonds et sont en proie à une double crise, leur équité et leur efficacité étant remises en cause.

### Crise de l'équité

13. Les systèmes éducatifs connaissent tout d'abord une crise liée à l'équité et à l'inclusivité, de nombreuses personnes n'ayant toujours pas accès à des possibilités d'apprentissage. Malgré les progrès accomplis récemment dans l'élargissement de l'accès à l'éducation dans le monde, les effets de la pandémie de maladie à

<sup>2</sup> Voir Banque mondiale, *Missed Opportunities: The High Cost of Not Educating Girls* (2018). Disponible à l'adresse suivante : [www.worldbank.org/en/news/factsheet/2018/07/11/missed-opportunities-the-high-cost-of-not-educating-girls](http://www.worldbank.org/en/news/factsheet/2018/07/11/missed-opportunities-the-high-cost-of-not-educating-girls).

<sup>3</sup> Voir Éducation sans délai, « Global estimates: number of crisis-affected children and adolescents in need of education support » (2022). Disponible à l'adresse suivante : [www.educationcannotwait.org/sites/default/files/2022-06/ecw\\_globalestimatesstudy\\_june2022.pdf](http://www.educationcannotwait.org/sites/default/files/2022-06/ecw_globalestimatesstudy_june2022.pdf).

<sup>4</sup> Voir Coalition mondiale pour la protection de l'éducation contre les attaques, *Education under Attack* (2022). Disponible à l'adresse suivante : [www.educationcannotwait.org/sites/default/files/2022-06/educationunderattack\\_2022.pdf](http://www.educationcannotwait.org/sites/default/files/2022-06/educationunderattack_2022.pdf).

coronavirus (COVID-19), des multiples conflits armés, des changements climatiques, des ralentissements économiques et des déplacements de population qui en résultent ont d'importantes répercussions sur les progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif de développement durable n° 4.

14. Quelque 244 millions d'enfants ne sont pas scolarisés, dont près de la moitié des enfants réfugiés en âge de fréquenter l'école<sup>5</sup>. Selon l'Organisation internationale du Travail, un jeune sur quatre est exclu de l'éducation, de l'emploi ou de la formation. Les données de l'Institut de statistique de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) montrent que plus de 770 millions de jeunes et d'adultes, en majorité des femmes, sont analphabètes. En Afrique subsaharienne, en Afrique du Nord et en Asie de l'Ouest, seule la moitié environ des enfants suivent un enseignement préprimaire<sup>6</sup>. Outre la question de l'accès à l'enseignement, nombre des enfants scolarisés ne maîtrisent pas les bases de la lecture, de l'écriture et des mathématiques, sans même parler de la créativité, de la pensée critique, de l'esprit scientifique ou des compétences numériques, sociales et émotionnelles. On estime que la pauvreté des apprentissages – définie comme la proportion d'enfants incapables de lire et de comprendre un texte simple à l'âge de 10 ans – s'est aggravée, passant de 58 % à 70 % dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire pendant la pandémie<sup>7</sup>. Dans l'ensemble, même si les pays atteignent leurs points de référence nationaux pour l'objectif de développement durable n° 4, on estime que 84 millions d'enfants et de jeunes ne seront toujours pas scolarisés en 2030 et que 300 millions d'élèves ne posséderont pas les compétences de base en calcul et en lecture dont ils ont besoin pour réussir dans la vie<sup>8</sup>.

15. Les inégalités, l'exclusion et les difficultés d'accès à un apprentissage efficace sont le résultat de problèmes complexes et souvent interdépendants. Les circonstances personnelles et sociales, notamment la capacité d'assumer les coûts essentiels et accessoires de l'éducation, les conséquences d'une mauvaise alimentation et d'une mauvaise santé et les effets des normes en vigueur en matière d'égalité des genres peuvent avoir des répercussions importantes sur la fréquentation et les résultats scolaires. L'exclusion scolaire peut également être intergénérationnelle et historique, le niveau de revenu et d'éducation des adultes responsables du ménage étant l'un des principaux éléments permettant de prédire les résultats scolaires des enfants et des adolescents. Par ailleurs, les pays manquent cruellement d'enseignants – selon l'UNESCO<sup>9</sup>, au moins 69 millions d'enseignants supplémentaires sont nécessaires au niveau mondial pour réaliser l'objectif de développement durable n° 4, mais les restrictions budgétaires généralisées qui frappent le secteur public conduisent souvent à des coupes et à des gels qui ralentissent considérablement le recrutement de nouveaux enseignants qualifiés<sup>10</sup>.

<sup>5</sup> Selon les nouvelles estimations de l'UNESCO, 244 millions d'enfants et de jeunes ne sont pas scolarisés (2022). Voir <https://world-education-blog.org/2022/09/01/new-measurement-shows-that-244-million-children-and-youth-are-out-of-school/>.

<sup>6</sup> UNESCO, Rapport mondial de suivi sur l'éducation 2021/2 : Les acteurs non étatiques dans l'éducation – Qui décide ? Qui est perdant ? (Paris, 2021).

<sup>7</sup> Voir Banque mondiale et al., *The State of Global Learning Poverty: 2022 Update* (2022).

<sup>8</sup> Voir UNESCO, *Setting commitments: national SDG 4 benchmarks to transform education* (Paris, 2022). Disponible à l'adresse : [www.unesco.org/gem-report/en/2022-sdg4-benchmarks](http://www.unesco.org/gem-report/en/2022-sdg4-benchmarks).

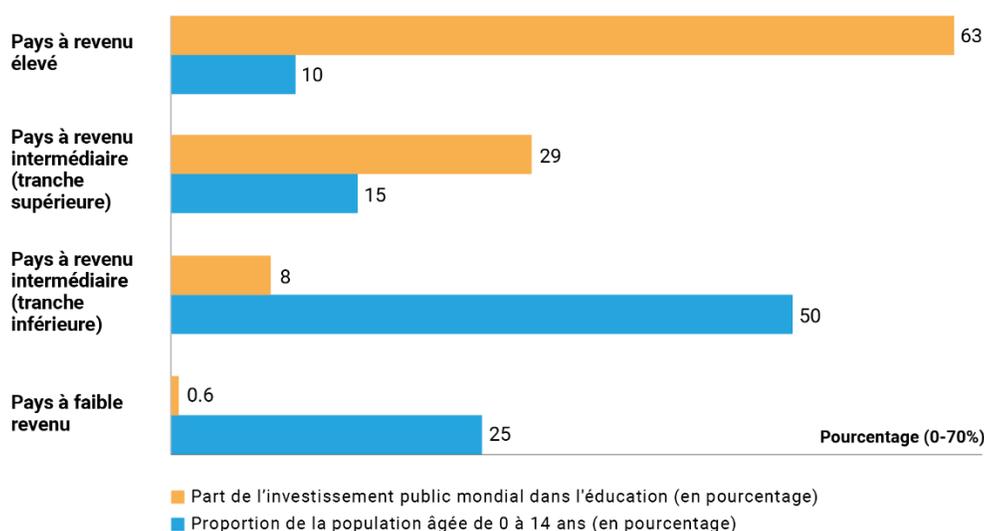
<sup>9</sup> UNESCO, *Le monde a besoin de près de 69 millions de nouveaux enseignants pour atteindre les objectifs de l'Agenda éducation 2030* (2016). Disponible à l'adresse suivante : [https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000246124\\_fre](https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000246124_fre).

<sup>10</sup> Voir ActionAid, *The Public Versus Austerity: Why public sector wage bill constraints must end* (2021). Disponible à l'adresse suivante : <https://actionaid.org/publications/2021/public-versus-austerity-why-public-sector-wage-bill-constraints-must-end>.

16. Par ailleurs, les différences d'accès à une éducation de qualité sont étroitement liées à l'insuffisance et à l'inégalité des investissements dans l'éducation. Selon les données les plus récentes présentées par l'équipe du Rapport mondial de suivi sur l'éducation, les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire inférieur auraient besoin de 97 milliards de dollars par an pour atteindre les cibles associées à l'objectif de développement durable n° 4 d'ici à 2030<sup>11</sup>. Ce déficit de financement reflète les inégalités considérables qui existent en matière de dépenses d'éducation entre les pays riches et les pays pauvres. Comme le montre la figure ci-dessous, les pays à revenu élevé sont à l'origine de 63 % de l'investissement mondial dans l'éducation, mais ne représentent que 10 % de la population d'âge scolaire<sup>12</sup>. Cela se traduit par de profondes inégalités en termes d'investissement par apprenant : les dépenses par habitant s'élèvent à plus de 8 000 dollars par an dans les pays à revenu élevé, alors qu'elles sont d'à peine 300 dollars dans les pays à revenu intermédiaire inférieur et de seulement 50 dollars dans les pays à faible revenu<sup>13</sup>.

Figure II

**Part de l'investissement mondial dans l'éducation et proportion de la population âgée de 0 à 14 ans, par niveau de revenu national**



Source : Banque mondiale et UNESCO, « Education Finance Watch 2022 », 2022 ; données de la Division de la population.

17. Les déficits de financement de l'éducation que l'on observe aujourd'hui illustrent la forte pression exercée sur les recettes publiques et les graves difficultés budgétaires que rencontrent de nombreux pays en développement. C'est le cas en particulier des 52 pays qui souffrent de graves problèmes d'endettement et qui concentrent la moitié de la population mondiale en situation d'extrême pauvreté. Selon une étude récente, 25 pays pauvres très endettés consacrent 20 % de leurs recettes publiques ou plus au remboursement de leur dette publique extérieure<sup>14</sup>.

<sup>11</sup> Voir UNESCO, Équipe du Rapport mondial de suivi sur l'éducation, *The annual financing gap to achieve SDG4 targets is almost \$100 billion* (2023). Disponible à l'adresse suivante : <https://world-education-blog.org/2023/04/14/the-annual-financing-gap-to-achieve-sdg-4-targets-is-almost-100-billion/#more-32023>.

<sup>12</sup> On entend ici par population d'âge scolaire les enfants âgés de 0 à 14 ans.

<sup>13</sup> Voir équipe du Rapport mondial de suivi sur l'éducation et autres, *Education Finance Watch 2022* (2022).

<sup>14</sup> Voir PNUD, *Building blocks out of the crisis: The UN's SDG Stimulus Plan* (2023). Disponible à l'adresse : [www.undp.org/publications/dfs-building-blocks-out-crisis-uns-sdg-stimulus-plan](http://www.undp.org/publications/dfs-building-blocks-out-crisis-uns-sdg-stimulus-plan).

18. Par ailleurs, certains gouvernements doivent faire des compromis qui les obligent à renoncer à des décisions d'investissement à long terme au profit d'objectifs économiques et politiques à court terme. Certains pays en développement se retrouvent dans des situations d'équilibre de bas niveau ou sont pris dans l'engrenage de la pauvreté : les bas salaires tendent à attirer des investissements peu sophistiqués et peu productifs dans des activités qui demandent une main-d'œuvre peu qualifiée, ce qui freine la génération de revenus pouvant être consacrés à l'éducation. Néanmoins, une augmentation des ratios impôts/PIB permettrait d'élargir la marge de manœuvre budgétaire et d'accroître nettement le budget de l'éducation et de la santé<sup>15, 16</sup>. Selon le Fonds monétaire international, un tel résultat pourrait être atteint dans la plupart des pays. Cependant, trop souvent, la dynamique économique et politique à l'œuvre oriente la prise de décision en faveur des plus riches, ce qui renforce la fiscalité régressive et affaiblit encore la capacité des États d'offrir une éducation de qualité à l'ensemble de leur population<sup>17</sup>. Selon le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, dans les pays à faible revenu, 11 % seulement des ressources de l'enseignement public profitent aux 20 % des apprenants les plus pauvres, tandis que 42 % vont aux 20 % les plus riches<sup>18</sup>.

19. Un autre problème tient à l'insuffisance du soutien apporté par la communauté internationale au secteur de l'éducation. Outre que la plupart des pays à revenu élevé ne respectent pas leurs engagements globaux en matière d'aide publique au développement, selon le Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques, les dépenses engagées par les donateurs dans le domaine de l'éducation n'ont guère évolué depuis 2018, malgré une augmentation importante des besoins. Aujourd'hui, l'aide à l'éducation ne représente que 8 % du montant total consacré à l'aide et 3 % des sommes allouées au financement de l'action humanitaire à l'échelle mondiale<sup>19</sup>. En outre, seule 20 % environ de l'aide est destinée aux pays à faible revenu, et les donateurs affichent des priorités très variées dans le cadre de leurs investissements<sup>20</sup>. Récemment, les ministres de l'éducation de 86 pays membres du Partenariat mondial pour l'éducation ont demandé que le mécanisme de financement de l'aide à l'éducation renforce « la transformation de l'éducation menée par les pays en harmonisant et en alignant l'aide extérieure sur les priorités et les engagements nationaux, pour éliminer la fragmentation et réduire les frais de transaction »<sup>21</sup>.

<sup>15</sup> Voir Fonds monétaire international, *Fiscal Policy and Development: Human, Social, and Physical Investments for the SDGs* (2019).

<sup>16</sup> Voir ActionAid, *Who Cares for the Future: finance gender responsive public services!* (2020). Disponible à l'adresse : <https://actionaid.org/publications/2020/who-cares-future-finance-gender-responsive-public-services>.

<sup>17</sup> Voir Daron Acemoglu and James Robinson, *Why Nations Fail: The Origins of Power, Prosperity, and Poverty* (London, Random House, 2012).

<sup>18</sup> Voir UNICEF, *Transforming Education with Equitable Financing* (New York, janvier 2023).

<sup>19</sup> Voir équipe du Rapport mondial de suivi sur l'éducation et autres, *Education Finance Watch 2022* (2022).

<sup>20</sup> Voir Center for Global Development, *The state of global education finance in nine charts: another update* (2023). Disponible à l'adresse suivante : [www.cgdev.org/blog/state-global-education-finance-nine-charts-another-update?utm\\_source=20230621&utm\\_medium=cgd\\_email&utm\\_campaign=cgd\\_weekly](http://www.cgdev.org/blog/state-global-education-finance-nine-charts-another-update?utm_source=20230621&utm_medium=cgd_email&utm_campaign=cgd_weekly).

<sup>21</sup> Partenariat mondial pour l'éducation, *Les ministres de l'éducation des pays membres du GPE appellent à une réforme du financement de l'éducation* (2023). Disponible à l'adresse suivante : <https://www.globalpartnership.org/fr/news/les-ministres-de-leducation-des-pays-membres-du-gpe-appellent-a-une-reforme-du-financement-de-leducation>.

## Crise de l'efficacité

20. Outre la crise de l'équité, les systèmes éducatifs font également face à une crise de l'efficacité aussi grave que profonde, qui concerne leur capacité de répondre aux besoins d'apprentissage individuels ainsi qu'à ceux des sociétés et des économies dans un monde en mutation rapide. Dans leurs analyses, la Commission internationale sur Les futurs de l'éducation et d'autres sources mettent en évidence quatre grandes tendances mondiales qui sont liées les unes aux autres et qui exigent de réformer en profondeur les systèmes éducatifs tels que nous les connaissons.

21. Premièrement, l'évolution rapide du monde du travail amène plusieurs questions cruciales : que faut-il enseigner ? de quelle manière ? à quel moment ? L'automatisation, l'intelligence artificielle et l'émergence de l'économie à la tâche ont déjà des répercussions structurelles majeures sur le marché du travail et pourraient entraîner de nombreuses suppressions d'emplois et l'apparition d'une main-d'œuvre plus vulnérable et plus précaire. Elles pourraient aussi nécessiter des compétences nouvelles et sans cesse renouvelables et modifier profondément l'équilibre entre travail et loisirs. Les systèmes éducatifs sont mal préparés pour faire face à ces changements. Selon un rapport de l'UNESCO, seuls 5 % des jeunes âgés de 15 ans et plus ont reçu une éducation formelle ou informelle en 2019, alors que plus de 70 % des 159 pays interrogés ont déclaré avoir progressé dans ce domaine en 2022<sup>22</sup>. En outre, les employeurs signalent que les compétences des diplômés de l'enseignement professionnel et supérieur ne sont pas adaptées aux besoins du marché du travail<sup>23</sup>. Le fait que les systèmes éducatifs continuent de mettre l'accent sur l'apprentissage par cœur et d'enseigner aux élèves ce que la société estime qu'ils doivent savoir, plutôt que de leur montrer comment apprendre, comment faire, comment vivre ensemble et comment s'épanouir pleinement, nuit également à leur capacité de progresser dans l'existence.

22. Deuxièmement, l'ère du numérique et les progrès rapides de l'intelligence artificielle générative constituent un tournant pour l'éducation et la recherche : s'ils ouvrent de nouveaux horizons, et non des moindres, ils sont également associés à des risques qui ne sont pas encore totalement compris. Le débat sur la question est souvent source de profondes divisions. Certains font observer que les technologies éducatives et l'apprentissage numérique peuvent réduire radicalement les inégalités en matière d'éducation, donner accès à de nombreuses ressources éducatives et contribuer à améliorer l'efficacité de l'apprentissage, notamment en permettant de mieux comprendre l'évolution de chaque apprenant et en donnant aux enseignants les moyens de faciliter des processus d'apprentissage plus dynamiques et autonomes. D'autres craignent que les technologies numériques ne creusent les inégalités, qu'elles soient à l'origine de troubles de l'attention chez les apprenants, qu'elles renforcent l'isolement, entraînent une commercialisation excessive de l'éducation, conduisent à privilégier les jeux de données numériques par rapport à d'autres types d'informations et aboutissent à la domination d'une variante particulière du savoir occidental par rapport à celui d'autres cultures. Aucun de ces résultats n'est inévitable, mais, dans leur configuration actuelle, la plupart des systèmes éducatifs ne sont pas suffisamment préparés pour faire face à la numérisation de l'éducation et mettre à la disposition des enseignants et des étudiants les outils dont ils ont besoin pour prospérer dans un monde de plus en plus numérique. Moins de 10 % des plus de 450 écoles et universités visées par une étude récente de l'UNESCO ont élaboré des

<sup>22</sup> Voir Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie, *Cinquième rapport mondial de l'UNESCO sur l'apprentissage et l'éducation des adultes* (Hambourg, 2022).

<sup>23</sup> Boston Consulting Group, *Fixing the global skills mismatch* (2020). Disponible à l'adresse : [www.bcg.com/publications/2020/fixing-global-skills-mismatch](http://www.bcg.com/publications/2020/fixing-global-skills-mismatch).

politiques institutionnelles ou des directives officielles sur le recours aux applications d'intelligence artificielle générative.

23. Troisièmement, la crise climatique mondiale risque d'avoir de graves répercussions sur l'éducation, de sorte qu'une forte mobilisation du secteur s'impose. Les phénomènes météorologiques extrêmes, les déplacements liés aux catastrophes, la destruction ou la reconversion des bâtiments scolaires et les pressions économiques indirectes exercées sur les familles ont des effets négatifs sur l'accès à l'éducation à tous les niveaux, en particulier pour les femmes et les filles. Pour les élèves qui poursuivent des études, la hausse des températures pourrait avoir une incidence sur l'apprentissage et les fonctions cognitives, la plupart des écoles et des foyers du monde étant mal équipés pour faire face à ce phénomène. Parallèlement à cela, l'éducation doit s'orienter vers des voies de développement plus écologiques, plus inclusives et plus justes. Elle doit cultiver et développer la capacité des apprenants de s'adapter aux changements climatiques et de les atténuer, d'exiger l'avènement de la justice climatique et de prospérer dans l'économie verte<sup>24</sup>. Cependant, les données de l'UNESCO montrent que la moitié seulement des programmes nationaux d'éducation dans le monde font référence aux changements climatiques et que, lorsqu'ils les mentionnent, ils ne leur accordent qu'une très faible priorité<sup>25</sup>. En outre, moins de 40 % des enseignants se sentent capables d'évoquer la gravité des changements climatiques et un tiers seulement estime être en mesure d'expliquer quels en sont les effets dans leur région ou leur localité<sup>26</sup>.

24. Quatrièmement, l'éducation est également touchée par l'accentuation des clivages et des divisions au sein de la société et par l'érosion de la confiance dans les gouvernements et les autres institutions. L'éducation est essentielle à l'émergence d'un tissu social plus solide, à la promotion de l'égalité des genres et à une plus grande cohésion sociale. Elle peut jouer ce rôle en donnant aux personnes de toutes origines les moyens de se prendre en charge et en promouvant la diversité, les droits humains, l'égalité, l'apprentissage et les connaissances. Aujourd'hui, cependant, alors que les divisions se creusent au sein des communautés et des pays et entre eux, certaines pratiques éducatives peuvent être considérées comme favorisant des attitudes régressives qui renforcent des tendances de développement non durables sur le plan social, économique et environnemental. Certains programmes et méthodes d'enseignement, par exemple, perpétuent les préjugés, la discrimination, les divisions et les stéréotypes et normes de genre préjudiciables. D'autres négligent des questions essentielles telles que les changements climatiques ou se basent sur une approche matérialiste étroite et sur des modèles fondés sur la réussite individualiste, la compétition, l'idée que ce qui compte est de gagner ou d'être exceptionnel, qui exacerbent les inégalités sociales et la dégradation de l'environnement. Si le monde veut s'acheminer vers un avenir meilleur pour toutes et tous, il est essentiel que les systèmes éducatifs soient mieux à même d'accompagner l'adoption urgente de trajectoires de développement plus justes, plus équitables et plus durables.

<sup>24</sup> Voir la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, *What is the triple planetary crisis?* (2022). Disponible à l'adresse : <https://unfccc.int/blog/what-is-the-triple-planetary-crisis>.

<sup>25</sup> UNESCO, *Getting every school climate-ready: how countries are integrating climate change issues in education* (Paris, 2021).

<sup>26</sup> UNESCO, *Only half of the national curricula in the world have a reference to climate change, UNESCO warns* (2023). Disponible à l'adresse : [www.unesco.org/en/articles/only-half-national-curricula-world-have-reference-climate-change-unesco-warns](http://www.unesco.org/en/articles/only-half-national-curricula-world-have-reference-climate-change-unesco-warns).

## **Transformer l'éducation pour transformer le monde : principes et mesures**

25. Dans mon rapport intitulé « Notre Programme commun », j'ai demandé à la communauté internationale de s'employer à renforcer le contrat social et à garantir l'accès de toutes et tous à un apprentissage de qualité tout au long de la vie. Le Sommet sur la transformation de l'éducation de 2022 a été l'occasion de braquer les projecteurs sur l'éducation et de répondre ainsi à un besoin existant de longue date. Cette manifestation a conduit à la présentation d'engagements nationaux par 130 États Membres, à l'émergence d'une série d'initiatives multilatérales complémentaires et au lancement par les jeunes d'un appel pressant dans le cadre de la Déclaration de la jeunesse sur la transformation de l'éducation. Elle a également été l'occasion de jeter des bases solides qui permettront d'accélérer la réalisation de l'objectif de développement durable n° 4 d'ici à 2030. Toutefois, pour que l'éducation devienne l'un des piliers de l'action que nous menons pour mettre le monde sur la bonne voie, nous devons aller beaucoup plus loin et nous attacher à transformer véritablement les systèmes éducatifs.

26. L'heure est venue d'abandonner la conception traditionnelle de l'éducation, qui revêt un caractère statique, pour promouvoir des systèmes d'apprentissage tout au long de la vie qui soient efficaces et capables de s'adapter, et favoriser l'émergence d'une véritable société de l'apprentissage qui contribue à l'édification des nations, à la paix, aux droits humains et au développement durable au sens large. Pour parvenir à une inclusion totale et à la réalisation de l'égalité dans et par l'éducation, il est également indispensable de repenser l'environnement éducatif. Les connaissances, les compétences, l'état d'esprit et les capacités que les apprenants devraient acquérir dans un monde en si profonde mutation devraient faire l'objet d'un nouveau consensus national et mondial. Le rôle joué par les enseignants dans ce nouveau système éducatif devrait également être réexaminé, tout comme la relation entre l'éducation et les technologies numériques. Tout cela demande de redéfinir fondamentalement les priorités et la façon d'envisager le financement de l'éducation afin de tenir compte du fait qu'il s'agit là d'un investissement à long terme dans le développement national et dans notre avenir individuel et collectif. L'éducation reste avant tout une entreprise nationale, mais, compte tenu de son importance à l'échelle mondiale et de ses nombreux aspects (qui revêtent une dimension de plus en plus internationale), elle doit être reconnue comme un bien public mondial et se voir attribuer les responsabilités mondiales correspondantes.

27. La nature de l'éducation fait que sa transformation sera graduelle et dépendra du contexte, mais celle-ci intégrera nécessairement les sept éléments constitutifs ci-après et mesures connexes.

### **A. Se tourner vers un système d'éducation et d'apprentissage tout au long de la vie intégré et global**

28. Pour promouvoir une véritable société de l'apprentissage, les systèmes éducatifs doivent abandonner les structures rigides et fragmentées et s'orienter vers un processus d'apprentissage tout au long de la vie fondé sur des possibilités permanentes d'apprentissage, de reconversion professionnelle et de perfectionnement des compétences dans des environnements tant formels qu'informels. Une approche centrée sur les apprenants, qui mette l'accent sur les parcours d'apprentissage et les résultats obtenus, est également nécessaire. Il faut donc mener une action énergique visant à :

- a) Intégrer l'éducation et la protection de la petite enfance, l'enseignement technique et professionnel et l'enseignement supérieur dans un système global d'apprentissage tout au long de la vie, parallèlement aux programmes traditionnels de l'enseignement primaire et secondaire ;
- b) Consacrer le droit à l'éducation et à l'apprentissage tout au long de la vie dans la constitution, la législation, les normes, les politiques, les budgets et l'architecture de gouvernance des pays ;
- c) Assurer des droits à l'apprentissage tout au long de la vie et mettre en place des comptes d'apprentissage et d'autres systèmes qui améliorent l'accès aux possibilités d'apprentissage pour les citoyens de tous âges ;
- d) Redéfinir l'éducation et l'apprentissage tout au long de la vie pour en faire une responsabilité de l'ensemble du gouvernement, les attributions des ministères et des autorités publiques étant clairement établies ;
- e) Améliorer et développer les mécanismes de reconnaissance, de validation et d'accréditation qui valorisent l'apprentissage formel, non formel et informel dans divers contextes ;
- f) Faire intervenir l'ensemble de la société (apprenants, parents, familles, enseignants, direction des établissements scolaires, autorités locales, dirigeants politiques, notables locaux, jeunes, syndicats et groupes d'entreprises) dans le processus de transformation de l'éducation.

## **B. Garantir l'égalité et l'inclusivité dans et par l'éducation**

29. Pour que chacun et chacune participe à l'avènement d'une société de l'apprentissage, il faut que chaque personne et chaque famille, en particulier les plus vulnérables, soient sûres d'en tirer des bénéfices. Les écoles et tous les environnements d'apprentissage doivent devenir des lieux plus inclusifs, plus sûrs, plus sains et plus stimulants qui fassent avancer les programmes et méthodes d'enseignement et favorisent l'égalité et l'inclusion. Il faut donc prendre des mesures visant à :

- a) Orienter la législation, les politiques et les ressources de manière à assurer l'inclusion dans le système éducatif de tous les groupes, en particulier ceux qui sont souvent marginalisés ou exclus, comme les populations rurales, les ménages à faible revenu, les migrants, réfugiés et personnes déplacées, ainsi que les personnes exposées à la discrimination fondée sur le sexe, le handicap, l'appartenance ethnique, la religion, la langue, l'orientation sexuelle, l'identité de genre et le statut juridique ;
- b) Soutenir l'éducation des filles, en particulier dans le domaine des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques, éliminer les stéréotypes de genre à tous les niveaux de l'éducation et transformer les programmes et méthodes d'enseignement pour tenir compte des questions de genre ;
- c) Donner la priorité à la santé des apprenants, y compris leur santé mentale, ainsi qu'à leur nutrition et leur bien-être ;
- d) Faire en sorte que davantage de données complètes sur les parcours d'apprentissage et d'acquisition de compétences soient disponibles dans des contextes et des cadres divers.

### **C. Faire en sorte que les programmes et méthodes d'enseignement soient adaptés au monde d'aujourd'hui et de demain**

30. L'égalité d'accès à un système d'apprentissage tout au long de la vie qui soit véritablement global est essentielle mais insuffisante. Un tel système doit permettre un apprentissage efficace et adapté et faciliter l'acquisition de connaissances, de compétences, de valeurs et de capacités qui correspondent aux quatre piliers de l'éducation : apprendre à apprendre, apprendre à faire, apprendre à vivre ensemble et apprendre à être.

31. Il faut pour cela transformer les programmes et méthodes d'enseignement et les évaluations en s'employant à :

a) Donner la priorité à l'apprentissage fondamental et inclure parmi les éléments essentiels la pensée créative, critique et scientifique, l'habileté numérique et les compétences socioémotionnelles, en plus des connaissances de base traditionnelles en matière de lecture, d'écriture et de calcul ;

b) Faire en sorte que les programmes d'études soient adaptés au monde d'aujourd'hui et de demain, en mettant particulièrement l'accent sur l'éducation au développement durable dans les domaines de la science, de la technologie et de l'innovation, sur les compétences utiles pour les économies du futur et le monde du travail, sur la promotion d'une culture de la responsabilité civique, de la paix et du respect de la diversité humaine, sur la prise en compte des besoins et des traditions liés au contexte local et sur les activités visant à préparer les apprenants à devenir des citoyens du monde ;

c) Abandonner progressivement l'apprentissage par cœur et la rigidité qui le caractérise au profit de méthodes d'enseignement souples, bien structurées et centrées sur les apprenants, qui s'appuient sur la recherche, l'expérience, la curiosité, la coopération et la collaboration au service de la recherche de solutions dans un monde marqué par l'incertitude.

### **D. Redéfinir le rôle des enseignants pour faire en sorte que les professeurs guident les élèves et orientent le processus d'apprentissage de manière créative**

32. La révision des programmes et méthodes d'enseignement et d'apprentissage tout au long de la vie ne bénéficiera réellement à l'apprentissage que s'il existe une véritable interaction entre enseignants et apprenants. C'est pourquoi la transformation de l'éducation passe par une transformation de l'enseignement.

33. Le Groupe de haut niveau sur la profession d'enseignant créé récemment contribuera à repenser le rôle des enseignants et du personnel éducatif de demain et à formuler des recommandations claires permettant de concrétiser cette vision. Toutefois, à ce stade, la transformation de l'enseignement exige des mesures tendant à :

a) Redéfinir le rôle des enseignants pour faire en sorte que les professeurs guident les élèves et orientent le processus d'apprentissage de manière créative, adoptent une approche non plus passive et unidirectionnelle mais active et collaborative, et soient mieux à même d'aider les apprenants à compiler, repérer et analyser de manière critique les informations pertinentes et utiles au sein d'un répertoire de connaissances de plus en plus vaste ;

b) Donner aux enseignants les moyens d'interpréter et de gérer le programme d'études et d'adapter et de hiérarchiser les contenus et les méthodes d'enseignement ;

c) Veiller à ce que les enseignants soient régulièrement formés et évalués afin de garantir l'amélioration des processus d'apprentissage et des résultats obtenus ;

d) S'attaquer à la pénurie mondiale d'enseignants en améliorant les conditions de travail et en garantissant une rémunération juste ainsi qu'une vie professionnelle enrichissante et motivante ;

e) Remédier aux contraintes salariales qui touchent le secteur public et qui empêchent le recrutement de nouveaux enseignants et la revalorisation des salaires des professionnels de l'enseignement ;

f) Protéger le droit des enseignants à la liberté d'association et d'expression et à la négociation collective et veiller à ce que leurs vues et leurs expériences soient au cœur de la prise de décisions en matière d'éducation, en accordant une attention particulière aux membres de la profession qui sont habituellement invisibles, tels que les enseignants auxiliaires et ceux qui s'occupent d'apprenants ayant des besoins éducatifs spéciaux.

## **E. Tirer parti des outils et ressources numériques pour élargir l'accès à l'éducation, améliorer l'apprentissage et renforcer la capacité d'affronter l'avenir**

34. Pour guider leurs élèves et favoriser l'apprentissage, les enseignants ont besoin de ressources suffisantes. Ils doivent notamment avoir accès aux outils et ressources numériques, qui modifient l'apprentissage en transformant l'accès à l'éducation et les programmes et méthodes d'enseignement. Conformément aux propositions formulées dans le Pacte numérique mondial, notre ambition collective doit être de promouvoir, pour chacun et chacune, un avenir numérique ouvert, libre, sûr et centré sur l'être humain, en particulier dans les domaines de l'éducation et de l'apprentissage. Comme il ressort du récent débat sur les outils d'intelligence artificielle, il est essentiel de comprendre et de contextualiser les nouvelles technologies et de faire en sorte qu'elles soient accessibles et adaptées aux besoins des enseignants et des apprenants partout dans le monde, en particulier les plus marginalisés, l'objectif étant de ne laisser personne de côté. Compte tenu de la Déclaration mondiale RewirEd sur la connectivité pour l'éducation<sup>27</sup> et de l'appel à l'action en faveur de la qualité de l'apprentissage numérique public pour tous lancé lors du Sommet sur la transformation de l'éducation<sup>28</sup>, et sur la base des jalons posés par la Recommandation de l'UNESCO sur l'éthique de l'intelligence artificielle, publiée en 2021, il importe que les initiatives nationales en matière d'éducation numérique comportent des mesures visant à :

a) Veiller à ce que tous les apprenants, tous les enseignants et toutes les personnes s'occupant d'enfants puissent accéder à des contenus numériques de qualité et adaptés aux programmes scolaires en assurant un accès abordable aux plateformes d'apprentissage numérique et en accordant l'attention voulue à l'accès des enseignants et des élèves handicapés ou issus de milieux défavorisés et divers, notamment les communautés autochtones ;

b) Renforcer les capacités, les compétences et les connaissances des enseignants, des apprenants et des acteurs de l'éducation pour leur permettre d'exploiter efficacement les outils numériques en vue de favoriser une éducation

---

<sup>27</sup> UNESCO, Déclaration mondiale RewirEd sur la connectivité pour l'éducation : #ConnectivityDeclaration (Paris, 2022).

<sup>28</sup> Consultable à l'adresse : [www.un.org/fr/transforming-education-summit/digital-learning-all](http://www.un.org/fr/transforming-education-summit/digital-learning-all).

fondée sur des données probantes et un apprentissage de plus en plus indépendant et autonome tout au long de la vie ;

c) Promouvoir l'accès aux réseaux numériques pour permettre aux établissements d'enseignement et aux individus de tirer véritablement parti des avantages éducatifs de la révolution numérique et éviter la fracture numérique ;

d) Veiller à ce que les ressources numériques liées à l'enseignement et à l'apprentissage et l'ensemble des méthodes et contenus éducatifs s'articulent efficacement et à ce qu'ils permettent de lutter contre les phénomènes négatifs en ligne tels que le cyberharcèlement, les stéréotypes de genre néfastes et les discriminations et violences fondées sur le genre, entre autres, ainsi que contre les atteintes à l'intimité de la vie privée ;

e) Intégrer des pratiques qui aident les apprenants et les enseignants à faire face au flux croissant d'informations erronées et mensongères.

## **F. Investir davantage dans l'éducation, de façon plus équitable et plus efficace**

35. Il ne sera pas possible de transformer véritablement l'éducation – tant du point de vue de l'équité que de l'efficacité – si les niveaux de dépenses n'évoluent pas. Les États Membres doivent investir davantage et veiller à ce que leurs investissements soient plus équitables et plus efficaces. Une action radicale est nécessaire pour faire en sorte que le financement durable et à long terme de l'éducation publique soit placé au rang des priorités. Pour ce faire, les gouvernements et les sociétés doivent renoncer au raisonnement à court terme, si fréquent dans la planification de l'éducation, et repenser les stratégies de financement mondiales et nationales afin de considérer l'éducation comme un bien public et un investissement crucial ayant des effets très positifs dans d'autres domaines et produisant des bénéfices importants à moyen et long terme. Il faut donc mener d'urgence une action visant à :

a) Accroître l'investissement dans l'éducation et respecter les engagements internationaux qui ont été pris d'affecter au moins 6 % du produit intérieur brut et 20 % des dépenses publiques totales à l'éducation, notamment en prenant les mesures nécessaires pour accroître les recettes et créer une marge de manœuvre budgétaire, et en mesurant l'augmentation de l'investissement public par habitant dans l'éducation ;

b) Veiller à ce que les fonds soient alloués de manière équitable, compte tenu des facteurs qui ont une incidence sur l'accès individuel à l'éducation, tels que la proximité des établissements d'enseignement, la disponibilité d'un nombre suffisant d'enseignants qualifiés, l'existence de programmes de repas scolaires, la mise à disposition de moyens de transport et le recours à des transferts monétaires assortis de conditions afin de compenser le coût d'opportunité que la fréquentation scolaire pourrait avoir pour de nombreux élèves ;

c) Garantir l'efficacité des dépenses d'éducation en s'appuyant sur les enseignements tirés des interventions et des politiques qui optimisent les effets et les résultats, en favorisant une planification minutieuse, en ayant recours à des pratiques éprouvées et à des stratégies qui ont donné de bons résultats, en suivant la performance des enseignants et en évaluant systématiquement les résultats de l'apprentissage.

## **G. Intensifier rapidement la coopération internationale en vue de réaliser l'objectif de développement durable n° 4 et de transformer l'éducation**

36. Bien que le financement de l'éducation et l'élaboration des politiques y relatives relèvent de la responsabilité des autorités nationales et infranationales, la communauté internationale joue également un rôle important dans ce domaine, pas uniquement par empathie ou solidarité ou au nom de la justice internationale, mais parce que l'éducation est un bien public mondial et que l'accès à une éducation de qualité a une incidence sur chacun et chacune d'entre nous, dans un monde de plus en plus connecté par les marchés, la technologie et l'immigration et touché par les changements climatiques, les guerres et les crises des réfugiés. La transformation de l'éducation et la réalisation de l'objectif 4 doivent donc être considérées comme relevant de la responsabilité collective mondiale. Il faut donc :

a) Donner aux pays en développement l'espace et les moyens dont ils ont besoin pour investir dans l'éducation en répondant à l'appel du Secrétaire général en faveur d'un plan de relance des objectifs de développement durable, en réformant l'architecture du système financier international et en redoublant d'efforts pour renforcer la coopération fiscale à l'échelle mondiale ;

b) Assurer la cohérence entre les politiques mondiales en matière d'éducation et les activités menées par les institutions financières internationales, notamment en ce qui concerne les mesures de restriction budgétaire et les contraintes salariales qui pèsent sur le secteur public et qui freinent les investissements dans l'éducation et nuisent aux enseignants et aux apprenants ;

c) Porter l'aide publique au développement à 0,7 % du revenu national brut et la part de l'aide à l'éducation à 20 % de l'ensemble de l'aide publique au développement afin de relever les défis liés au financement de l'éducation dans les situations d'urgence, de crise et d'après-crise ;

d) Assurer un accès équitable à un apprentissage numérique de qualité et adapté au contexte en intensifiant les efforts faits pour développer les biens communs numériques publics et ouverts et pour accroître la connectivité des écoles conformément aux propositions formulées dans la note d'orientation sur le Pacte numérique mondial ;

e) Élaborer des normes internationales pertinentes qui prévoient des garde-fous permettant d'exploiter efficacement la révolution numérique et ce qu'elle implique s'agissant de faire de l'éducation un bien commun ;

f) Parvenir à un consensus mondial sur la reconnaissance des qualifications professionnelles, de l'éducation et de l'apprentissage tout au long de la vie ;

g) Renforcer la cohérence et l'efficacité du soutien apporté aux pays en développement par la communauté éducative mondiale, notamment en optimisant la contribution de l'architecture mondiale de financement de l'éducation et des fonds pour l'éducation, sous la direction du Comité directeur de haut niveau ODD 4-Éducation 2030 ;

h) Renforcer la contribution du système des Nations Unies pour le développement, en particulier de l'UNESCO, de l'UNICEF et d'autres entités clefs, notamment en exploitant un volet spécialement consacré à la transformation de l'éducation dans le cadre du Fonds commun pour les objectifs de développement durable.

## **Favoriser l'émergence d'une société de l'apprentissage pour un avenir durable : recommandations à l'intention des États Membres et des acteurs internationaux**

37. Le Sommet sur la transformation de l'éducation a donné à la communauté internationale l'occasion de réorienter ses efforts, de réaffirmer ses priorités et de générer l'élan nécessaire à la réalisation du Programme 2030, tout en reconnaissant qu'il était impératif d'opérer une transformation à l'échelle mondiale. Alors que la date du Sommet sur les objectifs de développement durable de 2023 et celle du Sommet de l'avenir de 2024 approchent, il est essentiel de maintenir cet élan.

38. La présente note d'orientation expose une vision et un ensemble de priorités et de propositions visant à orienter la transformation de l'éducation vers un objectif plus ambitieux encore : celui de créer de véritables sociétés d'apprentissage et de veiller à assurer leur inclusivité.

39. Compte tenu des changements spectaculaires et de plus en plus rapides que connaît le monde, l'éducation ne peut pas rester en retrait et se contenter de s'adapter : elle doit prendre les devants en créant les conditions nécessaires pour donner aux individus et aux sociétés les moyens de tirer parti de ces changements et mettre le monde sur la voie d'un avenir plus inclusif, plus vivable et plus durable.

40. Dans cette optique, je soumets deux recommandations à l'examen des États Membres, en prévision du Sommet de l'avenir :

**a) Respecter les engagements pris dans le Programme 2030 et lors du Sommet sur la transformation de l'éducation de 2022 et promouvoir, dans Un Pacte pour l'avenir, une nouvelle vision ouvrant la voie à des sociétés qui facilitent l'apprentissage, sur la base des six principes suivants :**

- i) Construire un système global et intégré d'éducation et d'apprentissage tout au long de la vie dans un monde marqué par l'incertitude ;
- ii) Garantir l'équité, l'inclusivité et l'intégration dans et par l'éducation ;
- iii) Faire en sorte que les programmes et méthodes d'enseignement soient adaptés au monde d'aujourd'hui et de demain ;
- iv) Redéfinir la profession d'enseignant pour faire en sorte que les professeurs guident les élèves et orientent le processus d'apprentissage de manière créative ;
- v) Tirer parti des outils et ressources numériques pour élargir l'accès à l'éducation, améliorer l'apprentissage, renforcer la capacité d'affronter l'avenir et éviter la fracture numérique ;
- vi) Investir davantage dans l'éducation, de façon plus équitable et plus efficace.

**b) Faire de l'éducation et de l'apprentissage tout au long de la vie un bien public mondial et renforcer rapidement la coopération internationale pour transformer l'éducation et œuvrer à la réalisation de l'objectif de développement durable n° 4.**

## **Annexe**

### **Consultations avec les États Membres et les autres parties prenantes concernées**

Les propositions figurant dans la présente note d'orientation reposent sur :

- a) Les consultations nationales sur la transformation de l'éducation tenues en 2022 ;
  - b) Les consultations des jeunes sur la transformation de l'éducation tenues en 2022 et 2023 ;
  - c) Le Sommet sur la transformation de l'éducation tenu en septembre 2022 ;
  - d) Les consultations sur l'avenir de l'éducation :
    - i) avec les partenaires des Nations Unies, notamment l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, l'Organisation internationale du Travail et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés ;
    - ii) avec d'autres parties prenantes, notamment la Bill and Melinda Gates Foundation, la Campagne mondiale pour l'éducation, le Partenariat mondial pour l'éducation, la Fondation LEGO, le Fonds monétaire international, le Fonds Malala pour le droit des filles à l'éducation et la Banque mondiale ;
  - e) Les consultations avec les États Membres.
-